ADEQUA – Agir pour le Développement de la Qualité de la vie et du patrimoine sur les communes de l'actuelle CAMC et environs
Adhère à Nature Environnement 77, association agréée
Siège : 3 av. Arthur de Smet, 77500, Chelles – tél : 07.71.28.47.08
Mail : adequa@cadre-de-vie-chelles.fr – Site : (adequa-cadredevie)

Chelles, le 21 décembre 2020

Objet : Affaissement terrassement au Sempin
Nos réf : SempinGlissementTerrainLettreMaireDéc20

Monsieur Brice Rabaste
Maire de Chelles

Par lettre du 27 novembre 2020 de monsieur Frédéric Marche, directeur de la Prospective et de l'Aménagement territorial, la SAFER répondait à notre demande d'explication « SempinGlissementTerrainLettreSaferOct20 » du 28 octobre 2020 concernant l'affaissement d'une partie du terrassement au Sempin.

Vous avez été destinataire en copie de chacun des courriers et nous souhaiterions que vous puissiez nous apporter des précisions complémentaires à la réponse de la SAFER

La diligence et la complétude de la réponse de la SAFER sont à porter à son crédit, ce que nous louons volontiers. Mais, si elle s'attarde longuement sur l'environnement des travaux sans que cela nous apporte de renseignements supplémentaires à ceux déjà connus, elle est trop succincte dans la réponse à nos demandes d'apporter « les causes de cet éboulement (élément déclencheur, réaction de la structure, etc.) ainsi que la garantie de la stabilité des remblais, en phases travaux et définitive et que, pour une meilleure acceptabilité de votre réponse par nos concitoyens, vous en détailliez les modalités et moyens dans un langage non technique accessible à tous ».

Sur ces points, elle nous assure de la menée d'une campagne d'investigations géotechniques et de travaux de renforcement et de stabilisation, dont nous ne pouvions douter, et que « depuis, cet événement n'a pas connu de conséquences complémentaires », mais rien sur les modalités et moyens.

Dans son souhait de rassurer, la SAFER, renvoie à un argument d'autorité en précisant que « les collectivités locales ont été prévenues, une visite de site organisée en leur présence ».
Dans un autre paragraphe, elle mentionne qu'un nouveau modelé sera mis en œuvre sur la zone impactée » et « qu'un nouvel accès au parc sera réalisé »

ADEQUA – Agir pour le Développement de la Qualité de la vie et du patrimoine sur les communes de l'actuelle CAMC et environs
Adhère à Nature Environnement 77, association agréée
Siège : 3 av. Arthur de Smet, 77500, Chelles – tél : 07.71.28.47.08
Mail : adequa@cadre-de-vie-chelles.fr – Site : (adequa-cadredevie)

C'est pourquoi nous nous tournons vers vous. Avez-vous obtenu lors de votre visite sur le site plus d'informations techniques sur les causes de l'incident et les modalités et moyens mis en œuvre pour le renforcement de la structure qui auront été à la base de votre ? Pouvez-vous nous en faire part ?

Pouvez-vous nous donner plus d'informations sur le nouvel accès, sachant qu'avec d'autres, nous avons demandé la réalisation d'une entrée « ouest » et que celle-ci assure une continuité « marchante » avec le Montguichet ?

Veuillez agréer, monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président d'Adequa
Jean-Pierre Fèvre

Copie électronique : G. Le Lay-Felzine, Psdt de la CA PVM ; F. Marche, Dir Prospective et Aménagement territorial SAFER